

GARDIEN-BRIGADIER ou BRIGADIER-CHEF PRINCIPAL TITULAIRE de police municipale

Date de parution de l'offre
Mercredi 27 septembre

Sous la responsabilité du chef de service de police municipale, vous serez intégré au sein d'une équipe composée de 7 agents de police municipale et d'un agent administratif.

Principales missions

- Prendre des mesures pour veiller à la sécurité des personnes et des biens, au maintien du bon ordre, de la sûreté et de la tranquillité publiques.
- Assurer des missions d'ilotage et entretenir une proximité avec la population, les partenaires sociaux, éducatifs et institutionnels au cours des patrouilles véhiculées, pédestres ou VTT.
- Veiller à l'application des arrêtés de police du maire.
- Veiller au respect du code de la route et du stationnement (contrôle de la zone bleue, contrôles de vitesses, mises en fourrières).
- Assurer les points-écoles (entrées et sorties) et assurer une surveillance des établissements secondaires.
- Veiller au bon déroulement des manifestations publiques et des cérémonies organisées par la commune.
- Capture des animaux errants et/ou dangereux.
- Constater par rapports les infractions liées au Code de l'Environnement et de la Santé Publique et au règlement sanitaire départemental (urbanisme, bruit, hygiène).
- Veiller au bon déroulement des mariages dans le parc du Château.

Conditions du poste

Disponibilités exceptionnelles certains soirs, week-ends ou jours fériés.

Moyens techniques

- Véhicules, VTT, armement en catégorie B et D (pistolet semi-automatique glock 17, générateur aérosol +100ml), bâton de défense télescopique ou TONFA.
- Gilets pare-balle, radios, vidéo-protection, moyens bureautiques et informatiques, cinémomètre, éthylotest, GVE.

Planning

Travail en 2 équipes en journée continue avec 20 minutes de pause repas incluse dans le temps de travail.

En alternance :

- Semaine 1 :
 - lundi, mardi et jeudi de 8h à 17h
 - mercredi repos
 - vendredi et samedi de 10h30 à 18h
 - dimanche repos
- Semaine 2 :
 - lundi repos
 - mardi, jeudi de 8h à 17h
 - mercredi de 10h30 à 18h
 - vendredi de 8h à 15h30
 - samedi et dimanche repos

Formations

- Entraînement au tir 2 fois/an
- Formations GTPI avec un moniteur certifié CNFPT 4 fois/an

- Séance de sport à raison d'une heure par semaine sur le temps de travail.

Formations et expériences requises

Profil

- Titulaire du concours, formation initiale effectuée.
- Bonne connaissance des pouvoirs de police du maire et des règles procédurales afférentes au cadre d'emploi.
- Disposer d'une aisance rédactionnelle dans les écrits professionnels (maîtrise du logiciel LOGITUD souhaitée).
- Savoir rendre compte à sa hiérarchie des missions effectuées.
- Respect de la hiérarchie et de la déontologie.
- Posséder de réelles qualités relationnelles et le sens du travail en équipe.
- Aptitude à la médiation.
- Disponibilité et réactivité.
- Discrétion.
- Bonne présentation.
- Bonne condition physique et dynamisme.
- Titulaire du permis B.

Infos pratiques

Rémunération et avantages

- Statutaire
- Régime indemnitaire
- 13e mois
- Amicale du personnel
- Compte épargne temps
- Chèques de table
- 37h30 hebdomadaires compensées par 14,5 jours de JRTT.

Date recrutement souhaitée : dans les meilleurs délais

Contact

Renseignements

Sylvie STROMITZKY-WEPPE :

01 34 25 44 91 ou 06 84 41 73 94

Merci de transmettre votre candidature, CV, lettre de motivation, en précisant l'intitulé du poste et vos prétentions salariales (en net mensuel avant impôt) *via* le lien ci-dessous.

[Postuler en ligne](#)